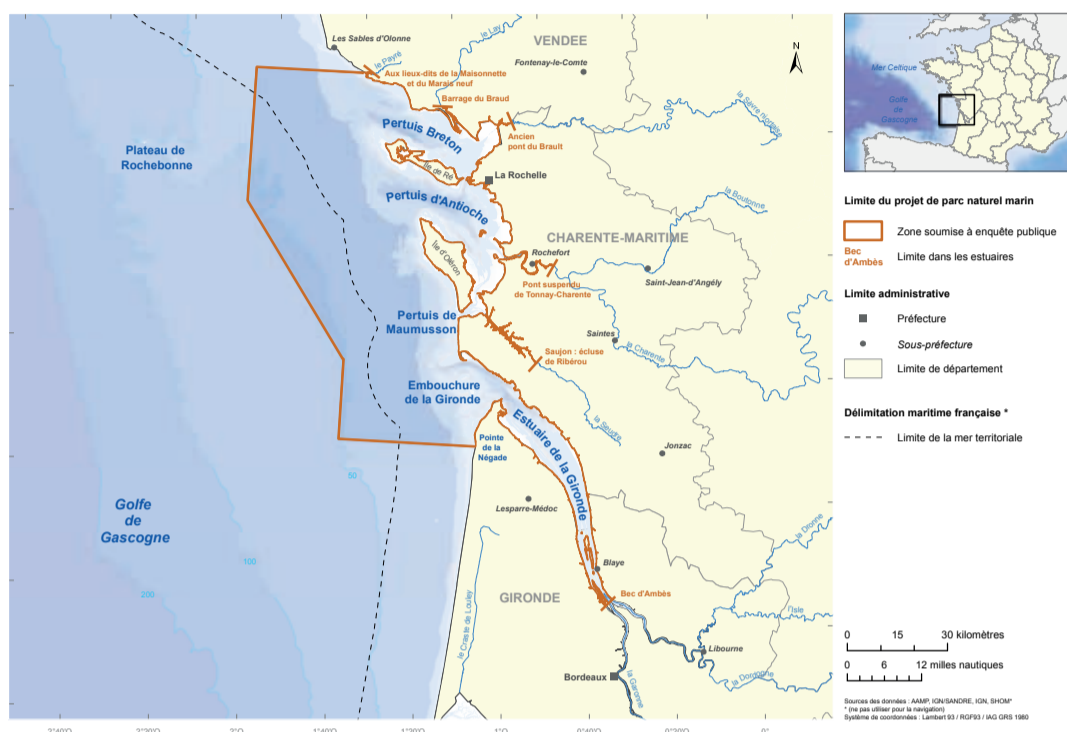




# Un parc naturel marin, ensemble

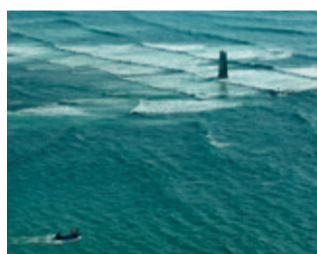
# périmètre - conseil de gestion

Le projet de parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis propose un **périmètre** cohérent pour mieux gérer et protéger la mer.



Le projet de parc s'étend sur 700 km de côtes, de l'embouchure du Payré en Vendée, au nord, au bec d'Ambès sur l'estuaire de la Gironde au sud. Il inclut l'ensemble des Pertuis charentais et vendéen, les estuaires et va jusqu'aux fonds de 50 m au large.

## du large aux estuaires : 6500 km<sup>2</sup> d'espace marin



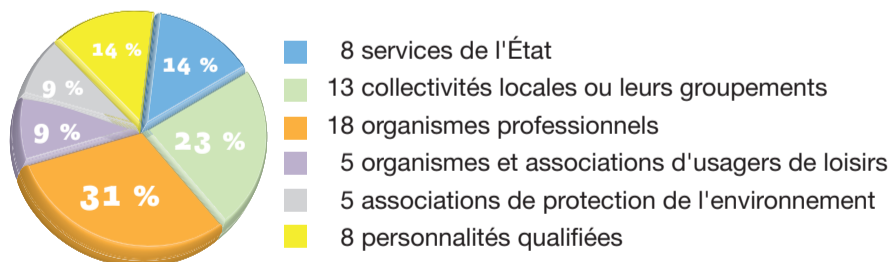
Le périmètre du parc naturel marin permet de préserver une continuité écologique. Selon leur cycle de vie, les espèces se déplacent dans différents milieux estuariens, côtiers et marins. Il prend également en compte la

cohérence socio-économique des bassins d'activités professionnelles et de loisirs.

## une gestion concertée de la mer

Un parc naturel marin est gouverné par un **conseil de gestion**, composé d'**acteurs locaux**.

Le conseil du futur parc sera composé de 57 membres : professionnels de la mer, usagers de loisirs, associations de protection de l'environnement, élus locaux, personnalités qualifiées et services de l'État.



Se concerter : s'entendre pour agir ensemble\*